

# CREER MON ENTREPRISE POURQUOI PAS ?

Les structures qui vous accompagnent  
dans la réalisation de votre projet

#ANGERS #JEUNESANGERS  
@JEUNES\_ANGERS



## SOMMAIRE

Ce guide non exhaustif, est destiné à vous apporter une information pratique. Nous avons privilégié les associations ou organismes qui pourront vous accompagner tout au long de la réalisation de votre projet de création ou de reprise d'entreprise

<b>JE VEUX CREER OU REPENDRE UNE ENTREPRISE (TOUT PROJET) .....</b>	<b>3</b>
<b>JE VEUX CREER MA PETITE ENTREPRISE .....</b>	<b>4</b>
<b>JE VEUX CREER UNE ENTREPRISE COMMERCIALE OU INDUSTRIELLE .....</b>	<b>5</b>
<b>JE VEUX CREER OU REPENDRE UNE ENTREPRISE ARTISANALE .....</b>	<b>7</b>
<b>JE VEUX CREER UNE ENTREPRISE AGRICOLE .....</b>	<b>8</b>
<b>JE SUIS EN RECHERCHE D'EMPLOI ET.....</b>	<b>9</b>
<b>JE CROIS EN MON PROJET, MAIS JE N'AI PAS ACCES AU CREDIT BANCAIRE.....</b>	<b>11</b>
<b>JE CHERCHE UN LIEU POUR IMPLANTER MON ENTREPRISE .....</b>	<b>12</b>
<b>JE SOUHAITE CREER UNE ENTREPRISE INNOVANTE .....</b>	<b>13</b>
<b>JE VEUX TESTER MON PROJET DE CREATION D'ENTREPRISE (TOUT PROJET) .....</b>	<b>15</b>
<b>JE VEUX TESTER MON PROJET DE CREATION D'ENTREPRISE (ART, CULTURE, CREATIF) .....</b>	<b>17</b>
<b>SELECTION DE SITES INTERNET .....</b>	<b>19</b>
<b>LE J, ANGERS CONNECTEE JEUNESSE .....</b>	<b>20</b>

## JE VEUX CREER OU REPENDRE UNE ENTREPRISE (TOUT PROJET)

### MAISON DE LA CREATION ET DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

Maison de la Création et de la  
Transmission d'Entreprises d'Angers  
Centre Pierre Cointreau  
132 avenue de Lattre-de-Tassigny - BP 51030  
49015 ANGERS CEDEX 01  
Tél. : 02 41 74 70 00

**Site internet : [www.mcte-angers.fr](http://www.mcte-angers.fr)**

Courriel : [info@mcte-angers.fr](mailto:info@mcte-angers.fr)

Du lundi au vendredi - 8h45 - 12h15 / 14h00 - 17h30

- Un lieu unique qui regroupe «sous un même toit» les professionnels de l'accompagnement à la création et reprise d'entreprise,
- Un lieu d'accueil, d'information et d'orientation pour tous les porteurs de projets de tous secteurs d'activités (commerce, services, industrie, artisanat, agriculture),
- Une offre de services complète et adaptée : des réunions d'information collectives animées par des professionnels généralistes et spécialistes, des forums et des rendez-vous personnalisés.

Ses missions :

- Faciliter vos démarches,
- Vous aider à rencontrer les bons interlocuteurs,
- Favoriser la réussite de votre projet.

### BGE Anjou Mayenne

461, rue Saint Léonard Village des Entrepreneurs - 49000 ANGERS

Tél : 02.41.66.52.52.

**Site internet** : [www.aidecreationentreprise.fr](http://www.aidecreationentreprise.fr)

Courriel : [contact@bge-anjou-mayenne.com](mailto:contact@bge-anjou-mayenne.com)

[www.facebook.com/bge.paysdelaloire](http://www.facebook.com/bge.paysdelaloire)

Accueil sur rendez-vous du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h à 17h30, le vendredi de 9h à 12h30.

**BGE Anjou Mayenne**, association loi 1901, est spécialisée dans la formation et le conseil en création & développement d'entreprise... BGE Anjou Mayenne propose d'accompagner chaque porteur de projet, quelle que soit l'activité envisagée (artisanat, commerce, profession libérale), et quel que soit l'état d'avancée de son projet, dans la construction du projet de création ou de reprise d'entreprise. Nous organisons également plusieurs formations afin de préparer au métier de chef d'entreprise.

Nous vous accompagnons sur les aspects suivants :

- Définition de l'idée,
- Etude de marché,
- Budget Prévisionnel,
- Choix des statuts juridiques, fiscaux et sociaux,
- Recherche de financements et informations sur les aides,
- Suivi de l'entreprise (gestion, organisation).
- Soutien au développement commercial de l'entreprise.

Nous travaillons avec vous sur votre projet, lors de rendez-vous individuels ou de formations collectives.

Ces prestations peuvent bénéficier de prises en charge financières, grâce à des partenariats financiers avec les collectivités publiques.

## JE VEUX CREER OU REPRENDRE UNE ENTREPRISE COMMERCIALE OU INDUSTRIELLE

### CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MAINE-ET-LOIRE

**Agence Angers – Segré** (*dans les locaux de la Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises*)

132 avenue de Lattre de Tassigny - CS 51030 - 49015 ANGERS  
CEDEX 01

Tél : 02.41.74.70.22 Fax : 02.41.74.70.18

**Site internet : [www.maineetloire.cci.fr](http://www.maineetloire.cci.fr)**

Courriel : [espace.entreprendre@maineetloire.cci.fr](mailto:espace.entreprendre@maineetloire.cci.fr)

Accueil du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30.

**Des services pour accompagner les créateurs (trices) et  
repreneurs d'entreprises dans leurs parcours :**

#### **DES REUNIONS D'INFORMATIONS GENERALES**

Faire le tour des questions essentielles préalables à tout engagement dans la conduite de projet (réunions gratuites hebdomadaires sur inscription sur le site [www.lesmcte49.fr](http://www.lesmcte49.fr))

#### **ATELIER "MICRO ENTREPRENEUR"**

Un atelier d'information de 2h : comprendre ce régime pour faciliter la démarche de déclaration

#### **WORKSHOP « 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE »**

5 jours pour donner aux créateurs, repreneurs les outils nécessaires pour mener leur projet à l'état de réalisation et les initier aux notions indispensables en matière de gestion d'entreprise.

#### **FORMATIONS « J'OUVRE MON RESTO » et « J'OUVRE MON COMMERCE »**

Une journée pour valider votre projet sur ces secteurs d'activité

#### **LA GRANDE AVENTURE D'ENTREPRENDRE**

Rencontrez des chefs d'entreprise prêts à partager avec vous leur passion d'entreprendre lors d'une réunion d'échanges et de témoignages - *une fois par trimestre à Angers* : [www.gae49.fr](http://www.gae49.fr)

### **UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE**

L'objectif est d'aider le créateur ou repreneur à analyser son projet, à le conseiller et l'accompagner dans l'élaboration de son dossier économique et financier.

### **UN PASSEPORT ENTREPRENDRE**

Bénéficiaire de conseils privilégiés auprès des partenaires de réseau Entreprendre en Anjou (avocats, experts comptables, banques, etc).

### **UN CONCOURS : "LES ESPOIRS DE L'ECONOMIE "**

Un concours pour les jeunes créateurs et repreneurs d'entreprise de moins de 3 ans d'activité

### **UN SUIVI POST-CREATION DE L'ENTREPRISE**

Individuellement ou collectivement au travers du club des Créateurs (CEA) (Club des Créateurs de l'Anjou)

## JE VEUX CREER OU REPRENDRE UNE ENTREPRISE ARTISANALE

### CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT –

Délégation MAINE ET LOIRE

5 rue Darwin - CS 80806

49008 ANGERS CEDEX 01

Tél : 02.41.22.61.00. Fax : 02.41.48.04.84.

**Site internet : [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr)**

Courriel : [contact@cma49.fr](mailto:contact@cma49.fr)

Accueil public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

#### **Information**

Vous avez l'intention de créer ou reprendre une entreprise, la Chambre de Métiers Délégation Maine et Loire est à l'écoute de votre projet.

#### **Accompagnement**

Un conseiller vous accompagne dans la réflexion, la conception et la finalisation de votre projet de création ou de reprise d'entreprise (aspects commerciaux et financiers, juridiques, fiscaux sociaux).

#### **Stage de préparation à l'installation**

5 jours pour se préparer à la fonction de chef d'entreprise.

#### **L'immatriculation de l'entreprise**

Conseiller le chef d'entreprise sur les démarches à effectuer, Vérifier que le chef d'entreprise est en situation de débiter son activité, Inscrire l'entreprise au Répertoire des Métiers.

#### **Suivi de la jeune entreprise**

Au cours des trois premières années de votre activité, un conseiller vous aide à prendre les premières décisions de gestion nécessaires au bon démarrage de votre activité (organisation administrative, objectifs budgétaire).

## POINT ACCUEIL INSTALLATION TRANSMISSION(en agriculture)(PAIT)

Maison de l'Agriculture  
14, avenue Jean Joxé - CS 80646  
49006 ANGERS CEDEX  
Tél : 02.41.96.76.76  
Courriel : maine-et-loire@pait.fr  
Accueil sur rendez-vous

**Le Point Accueil Installation Transmission** vous accueille quels que soient votre âge, votre projet, votre origine professionnelle, votre niveau de formation, vos interrogations.

**Le Point Accueil Installation Transmission** vous informe et aborde avec vous les différentes étapes de votre projet : formations complémentaires, stages, recherche d'exploitation ou d'association, réglementations diverses, aspects juridiques, fiscaux et sociaux de l'installation en agriculture, aides à l'installation, financement.

**Le Point Accueil Installation Transmission** vous accompagne pour démarrer votre projet. Après un entretien personnalisé, les conseillers vous orientent vers les organisations spécialisées qui aborderont avec vous les différentes étapes de votre projet.

# JE SUIS EN RECHERCHE D'EMPLOI ET JE VEUX CREER MON EMPLOI

## POLE EMPLOI

Site Angers Jean Moulin  
25 rue du Général Lizé  
CS 20615  
49006 Angers cedex 01

Site Angers Europe  
11 rue de Normandie  
CS 63009  
49017 Angers cedex 02

Site Angers Balzac  
4 rue des Basses Fouassières  
CS 20435  
49004 Angers cedex 01

Site Angers La Roseraie  
3 rue Bouché Thomas  
CS 10835  
49008 Angers cedex 01

Numéro de téléphone unique 3949

Toutes les informations sur le site internet :

<http://www.pole-emploi.fr/candidat/je-cree-mon-entreprise-@/index.jspz?id=77360>

**Horaires d'ouverture de 8h30 à 12h30**

**Ouvert les après-midi exclusivement sur rendez-vous**

### Les Prestations POLE EMPLOI

L'Agence peut vous aider dans votre projet de création ou de reprise d'entreprise en vous apportant des informations, des méthodes et des techniques. Rendez-vous possible avec une conseillère pouvant valider votre projet et vous accompagner dans le lancement de vos démarches

Les prestations soulignées sont réservées aux personnes inscrites à Pôle-Emploi.

#### **2 ATELIERS (1/2 journée)**

Créer son entreprise, pourquoi pas ?

Organiser son projet de création ou de reprise d'entreprise

#### **EPCE (Evaluation Préalable à la Création d'Entreprise)**

Première estimation de la faisabilité du projet/diagnostic

Appui—formalisation du plan d'action

### **OPCRE (Objectif projet création ou reprise d'entreprise)**

Cet accompagnement vous permet de disposer d'un appui pour la formalisation puis l'évaluation de votre projet de création ou de reprise d'entreprise.

### **DOCUMENTATION EN LIBRE ACCES**

Guide des créateurs, infos diverses...

## JE CROIS A MON PROJET, MAIS JE N'AI PAS ACCES AU CREDIT BANCAIRE

### ADIE Maine et Loire

Association pour le Droit à l'Initiative Economique

Maison de la création et de la transmission d'entreprise  
Angers

132, av. Lattre de Tassigny BP 51030 - Cedex 1

49000 Angers

Tél. : 09 69 32 81 10

N° Cristal : 0969 328 110 (appel non surtaxé)

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h

**Site Internet : [www.adie.org](http://www.adie.org)**

**L'ADIE** est une association nationale de microcrédit. Vous avez un projet de création d'entreprise ou vous souhaitez développer votre activité mais vous n'avez pas accès au crédit bancaire. L'ADIE peut vous aider à réaliser, financer et développer votre projet.

**L'ADIE**, c'est simple et rapide :

Un accueil par un conseiller au N° Cristal, pour une information immédiate sur le microcrédit,

Une étude de votre demande de financement

Une décision rapide, grâce à un comité hebdomadaire

Un accompagnement personnalisé et gratuit avec la possibilité d'un renouvellement du microcrédit.

**L'ADIE** propose plusieurs outils de financement pouvant aller jusqu'à 10 000 €.

L'accompagnement post création : l'ADIE vous propose un accompagnement gratuit (aide dans les démarches administratives et juridiques, dans la mise en place d'une organisation comptable, dans le domaine commercial et une aide à la bancarisation).

## ANGERS LOIRE DEVELOPPEMENT- ALDEV

122, rue du Château d'Orgemont  
CS 10406  
49104 ANGERS CEDEX 02  
Tél : 02.52.57.01.00. Fax : 02.52.57.01.72.

**Site internet : [www.angers-developpement.com](http://www.angers-developpement.com)**

Courriel : [contact@angers-developpement.com](mailto:contact@angers-developpement.com)

Accueil : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

**Angers Loire Développement** est l'agence de développement économique de la communauté d'agglomération d'Angers. Elle propose des services opérationnels pour accompagner les entreprises dans leurs phases de création, d'implantation et de développement sur le territoire.

**Angers Loire Développement** est l'opérateur du dispositif de prêt d'honneur PAI (Pays d'Anjou Initiative) sur l'ensemble du territoire d'Angers Loire Métropole et des trois communautés de communes du Pôle Métropolitain Loire Angers. A ce titre, elle accompagne les porteurs de projets dans leur phase de création ou reprise d'entreprises en activant un certain nombre de services : conseil, orientation, financement...

Plus d'information sur les services d'Angers Loire Développement sur [www.angers-developpement.com](http://www.angers-developpement.com)

### ANGERS TECHNOPOLE

Technopole, Incubateur, Centre Européen d'Entreprises et d'Innovations (CEEI)

Maison de la Technopole  
8, rue Le Notre  
49066 Angers cedex 01  
Tél : 02.41.72.04.04.  
Fax : 02.41.48.90.39.

**Site internet : [www.angerstechnopole.com](http://www.angerstechnopole.com)**

Courriel : [contact@angerstechnopole.com](mailto:contact@angerstechnopole.com)

Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi (17h)

Créée en 1986, l'Association Angers Technopole compte plus de 160 adhérents, principalement des entreprises innovantes et laboratoires de recherche en Anjou.

Technopole multi-spécialisée, sa vocation est de soutenir et développer l'innovation sous toutes ses formes pour contribuer au développement économique de son territoire.

Pour vous accompagner au mieux, Angers Technopole s'est dotée en 2000 d'un incubateur d'entreprises innovantes.

Toujours dans une dynamique d'échanges et de développement de réseau, depuis 2009, Angers Technopole est labellisée Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation par le réseau "European Business Network".

L'offre de services d'Angers Technopole s'adresse :

- aux laboratoires & établissements d'enseignement supérieur,
- aux porteurs de projets (étudiants, salariés, etc...toutes personnes ayant une idée innovante),
- aux entreprises.

Elle s'articule autour de 4 missions :

- Appuyer le développement des laboratoires de recherche et des établissements d'enseignement supérieur ;
- Détecter, évaluer et incuber les projets de création d'entreprise innovante – INCUBATEUR Outil de détection : l'Appel à idées innovantes.
- Développer et accélérer les projets d'innovation dans les entreprises existantes – CEEI
- Soutenir et animer les démarches collectives d'innovation, dans les filières, les clusters et pôles de compétitivité

Angers Technopole c'est aussi : des animations thématiques, des salles de réunions, un accès privilégié aux pépinières technologiques (Fleming, Amsler, etc), ...

**Pour en savoir plus :** [www.angerstechnopole.com](http://www.angerstechnopole.com)

## JE VEUX TESTER MON PROJET DE CREATION D'ENTREPRISE (TOUT PROJET)

### CDP49

458 bis rue St Léonard 49000 Angers  
02 41 34 94 02  
[www.cdp49.fr](http://www.cdp49.fr)

Cdp49 est une Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) installée à Angers, sous forme de SARL SCOP, membre du 1er réseau national des CAE, Coopérer Pour Entreprendre.

Cdp49 fédère une centaine d'entrepreneurs sur le Maine et Loire. La coopérative permet de tester la viabilité économique de son projet de création d'entreprise en :

- Bénéficiant d'un conseil et d'un accompagnement au développement, en se formant,
- Développant des relations professionnelles au sein d'un réseau d'entrepreneurs,
- Confiant les problématiques de gestion / comptabilité à la coopérative afin de pouvoir se consacrer à 100% à son projet.

La coopérative peut être une réponse immédiate à un besoin de test en amont du choix du statut juridique de sa future entreprise. C'est aussi une solution pérenne à long terme pour les personnes qui inscriront leur projet au sein d'une entreprise partagée, en devenant associé-e de l'entreprise.

### **A qui s'adressent les CAE ?**

CDP49 est une Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) qui s'adresse à toute personne qui veut créer son emploi en développant une activité économique mais qui ne souhaite pas ou ne s'estime pas prête à créer immédiatement une entreprise.

La coopérative intervient sur le Maine et Loire. CDP49 permet de tester les projets sur le terrain et de vérifier leur capacité à salarier les créateurs et créatrices.

Vous êtes demandeur d'emploi, salarié à temps plein ou partiel, étudiant, retraité, déjà installé ?..., vous pouvez intégrer la Coopérative d'Activités et d'Emploi.

4 critères sont nécessaires à l'entrée :

- ▶ Etre motivé pour créer son activité et posséder un savoir-faire.
- ▶ Avoir un projet de création d'entreprise avancé.
- ▶ Ne pas exercer une activité réglementée (juridique, médicale...).
- ▶ Etre en capacité de financer ses investissements à titre personnel.

### **Pour en savoir plus, inscrivez-vous à une réunion d'information ?**

CDP49 reçoit les porteurs de projet lors de réunions d'information collectives afin de présenter le fonctionnement, l'esprit et les conditions d'accès.

Ces réunions (gratuites) sont proposées alternativement sur Angers (au siège de CDP49 ou à la MCTE), à Cholet (MCTE) et Saumur (MCTE).

Pour des raisons d'organisation et d'accueil, l'inscription par téléphone est impérative au : 02 41 34 94 02 ou via le site : **[www.cdp49.fr](http://www.cdp49.fr)**.

## JE VEUX TESTER MON PROJET DE CREATION D'ENTREPRISE (ART, CULTURE, CREATIF)

### Oz coopérative des métiers culturels et créatifs

12 place Louis Imbach  
49100 Angers  
02 52 35 05 26  
contact@oz-coop.fr  
[www.oz-coop.fr/](http://www.oz-coop.fr/)

Vous êtes artiste, technicien, professionnel des métiers culturels et créatifs ? Pour développer vos projets, rejoignez une entreprise collective, coopérative, créative.

Oz est une Coopérative d'Activités et d'Emploi® (CAE) née de la volonté de révéler la richesse de notre territoire en projets innovants et créatifs, en savoir-faire et en talents.

Oz accueille des porteurs de projet individuels sous un statut d'entrepreneur-salarié. Elle permet de se doter collectivement d'outils difficilement accessibles individuellement : comptabilité, paie, expertise juridique et sociale, et surtout une équipe en soutien au développement économique des projets. Oz est un lieu de dynamiques coopératives, de partage, d'échange de pratiques et d'expériences. Elle permet la co-construction de projets collectifs en complément du soutien des projets individuels.

#### **Etre entrepreneur en CAE, c'est :**

##### Bénéficiaire d'un environnement sécurisé pour tester ou développer votre activité (ou multi-activité)

- Vous développez votre projet et votre marque individuelle au sein d'une entreprise collective.
- Vous bénéficiez de la sécurité d'un statut de salarié au régime général.
- Vous êtes déchargé de la partie administrative et comptable de votre activité afin vous consacrer pleinement à son développement.

##### Etre accompagné dans le développement de votre activité

- Vous bénéficiez d'un suivi individuel et collectif pour vous accompagner dans le développement et la gestion de votre projet, dans la diversification de vos activités, etc.

- Des formations vous sont proposées pour vous permettre d'acquérir de nouvelles compétences nécessaires au développement de votre activité.
- Vos œuvres et compétences sont valorisées par la coopérative.

#### Rejoindre un réseau d'entrepreneurs

- Vous partagez vos questionnements, stratégies et expériences avec les autres entrepreneurs de la coopérative.
- Dans une dynamique collective, vous pouvez participer à la construction de projets collectifs et de mutualisation.
- Vous rejoignez une entreprise coopérative où chaque salarié peut devenir sociétaire et participer à la gouvernance.

Pour l'heure implantée à Angers et Saint-Nazaire, Oz a vocation à se développer sur l'ensemble des Pays de la Loire.

#### **Rejoindre Oz vous intéresse ?**

Participez à une réunion d'information collective !  
Toutes les informations sur [www.oz-coop.fr](http://www.oz-coop.fr).

## SELECTION DE SITES INTERNET

- **[www.apce.com](http://www.apce.com)**  
Site de l'Agence pour la Création d'Entreprise, site référent sur le sujet.
- **[www.bge.asso.fr](http://www.bge.asso.fr)**  
Site du réseau des boutiques de gestion en France.
- **[www.franceactive.org](http://www.franceactive.org)**  
Site d'information de financeur solidaire pour l'emploi
- **[www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)**  
Site de l'Agefiph concernant les personnes handicapées.
- **[www.adie.org](http://www.adie.org)**  
Site de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique aidant les personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire à créer leur entreprise.
- **[www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr)**  
Site de la banque publique d'investissement
- **[www.essor-paysdelaloire.org](http://www.essor-paysdelaloire.org)**  
Le portail de l'accompagnement et du financement de l'Economie Sociale et Solidaire dans les Pays de la Loire

## LE J, ANGERS CONNECTEE JEUNESSE

12 Place Imbach- 49000 Angers

02 41 05 48 00

[Direction.jeunesse@ville.angers.fr](mailto:Direction.jeunesse@ville.angers.fr)

[www.angers.fr/jeunes](http://www.angers.fr/jeunes)

[facebook.com/infosjeunes.angers](https://facebook.com/infosjeunes.angers)

@jeunes\_angers

### En période scolaire

Lundi, et mercredi 10h à 18

Mardi 14h à 19h30

Jeudi et vendredi 14h à 18h

### Pendant les vacances scolaires

Lundi au vendredi 10h à 12h et 14h à 17h30

Le J, Angers connectée jeunesse et son Centre Information Jeunesse met à votre disposition :

- un espace d'informations sur les questions de métiers, d'orientation, de formation, d'emploi, de logement, d'engagement, de mobilité à l'étranger, de loisirs, de vacances..., **et de l'information sur la création d'entreprise.**
- des postes informatiques avec accès au réseau internet. Consultation gratuite limitée à 1 heure par jour et par personne après création de session nominative.
- Un espace de coworking accessible sur nos heures d'ouverture.

Direction Jeunesse  
12, place Imbach - 49100 Angers  
02 41 05 48 00



## NOTES